

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°35

21^e année · mercredi 29 août 2018

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · tél. 021 321 14 60 · redaction@evenement.ch · www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Unia Genève a dénoncé, plannings en main, un taux de travailleurs temporaires dépassant les 50% sur le chantier du Bureau international du travail. Un bâtiment en voie de désamiantage et de rénovation. Le syndicat réitère sa revendication de 10% d'intérimaires au maximum. **PAGE 9**

POINT DE MIROIR

Rentrée syndicale brûlante...

Sylviane Herranz

À près un été caniculaire, la rentrée syndicale s'annonce torride. Tour à tour, les salaires, les droits des femmes et ceux des maçons sont attaqués. Les premières passes d'arme ont été menées entre le Département fédéral de l'économie et l'Union syndicale suisse (USS), cette dernière annonçant son retrait, le 8 août, des négociations sur les mesures d'accompagnement effectuées en vue de la conclusion d'un accord cadre avec l'Union européenne (UE). Les lignes rouges

fixées par les syndicats, reprises dans un premier temps par le gouvernement, ont été allègrement franchies. D'après l'USS, le ministre de l'économie Schneider-Amman avait fixé comme objectif à ces négociations un aménagement des mesures d'accompagnement sous une forme acceptée par l'UE et, à terme, par sa Cour de justice, Cour dont on connaît les nombreux arrêts pris à l'encontre des droits des travailleurs et des syndicats. Cette attaque visant entre autres la règle des 8 jours et les cautions est une remise en cause majeure des protections des salaires et des conditions de travail en Suisse. Elle ouvrirait la porte à un dumping social généralisé.

Un dumping que la Société suisse des entrepreneurs (SSE) se propose d'introduire dans la Convention des maçons, malgré l'avertissement donné par 18 000 d'entre eux en juin à Zurich. Sa réponse à leurs revendications est digne d'un canular: un billet tendu d'une main pour le reprendre de l'autre avec une augmentation gigantesque de la flexibilité et de la pénibilité, et la possibilité de baisser les salaires lors d'un changement d'emploi... La SSE, depuis ses bureaux dorés de Zurich, plus proches des temples de la finance que de la poussière et des gravats des chantiers, s'en prend aussi aux rentes de la retraite anticipée en voulant les diminuer de 5%. Au dumping orchestré par le Département de l'économie et à celui proposé par la SSE, s'ajoute la sous-enchère établie depuis des décennies à

l'encontre des femmes, qui gagnent toujours près de 20% de moins que les hommes. Chaque mois, il manque 600 francs dans le porte-monnaie des femmes. Ou 7000 francs par an! Au total, chaque année, 10 000 millions (10 milliards) de francs ne sont pas versés aux salariées du pays. Du travail gratuit, 44 jours par an... au mépris de la Constitution et de la Loi sur l'égalité. Malgré ce constat, une commission du Conseil national porte un nouveau coup aux femmes en acceptant de justesse, par la seule voix de sa présidente, la révision minimaliste de la Loi sur l'égalité qui sera discutée en septembre au Parlement.

Face à ce déferlement d'attaques et d'arrogance, l'unité et la mobilisation des salariées et des salariés doit être forte et puissante. Les maçons ont déjà prévu de se mobiliser cet automne, en votant la grève à 93% si leurs revendications n'étaient pas entendues. Et une manifestation nationale pour l'égalité salariale et contre les discriminations est prévue le 22 septembre à Berne. Ce sera la première échéance de la nécessaire résistance qu'il faudra déployer cet automne. Mobilisons-nous, toutes et tous ensemble pour qu'elle soit un succès! ■

PROFIL



Marcel Laliberté,
touche-à-tout artistique.

PAGE 2

ÉGALITÉ

L'heure est à la
mobilisation.

PAGE 3

VOTATIONS

L'avenir de la
paysannerie en jeu.

PAGE 7

CONSTRUCTION

Hors de question de
brader la santé des
maçons.

PAGE 9

«QUE L'ENFANT REJOIGNE LE SAGE!»

Artiste peintre, sculpteur et caricaturiste, Marcel Laliberté consacre sa vie à la création, source de bien-être et parfois de grand frisson...

Sonya Mermoud

Un nom de famille prédestiné pour cet artiste indépendant à la curiosité constamment titillée... A 70 ans, Marcel Laliberté continue à explorer nombre de canaux créatifs passant du dessin à la sculpture, de l'aquarelle à la caricature. «Je ne m'inscris pas dans un courant. Je suis un touche-à-tout, un généraliste», relève cet homme d'origine québécoise travaillant aussi bien le bois, le bronze, la pierre que des matériaux moins nobles; maniant avec le même bonheur pinceaux et crayons. Dans son atelier genevois, une gamme d'œuvres hétéroclites illustre son besoin d'expérimenter, de tester différents supports. Un ours grandeur nature découpé dans un tonneau, sans soudure, des boîtes de conserve transformées en oiseaux mobiles stylisés et gazouillant quand on les anime, différents croquis académiques et tableaux représentant des paysages, des figurines réalisées avec un simple et unique fil de fer, des corps harmonieux surgissant de pierres taillées... Marcel Laliberté surprend par la variété et l'originalité de ses œuvres comme sa capacité à faire feu de tout bois. Aussi dans un souci de recyclage.

UN JOB PAR PASSION

«Je veux redonner de la noblesse au matériel tout en luttant contre le consumérisme, le gaspillage. Même une boîte de conserve possède son charme», lance ce créateur polyvalent se laissant guider par ses envies, ses émotions et les supports à disposition. Un parcours qui plonge ses racines dans l'enfance. «Le virus du dessin m'a pris très tôt et ne m'a jamais quitté. A 5 ans et demi, je tentais déjà de réaliser mon autoportrait avec un petit miroir mais aussi de bricoler des jouets», se souvient Marcel Laliberté qui suivra l'école des Beaux-Arts, d'abord à Québec trois ans durant, puis une autre année à Montréal – une dernière expé-

rience jugée peu concluante car trop tournée vers l'art conceptuel. Pour gagner sa vie, le Québécois se lance dans le portrait de rue et les caricatures. Avec succès. «C'était un marché intéressant. En plus, je m'amusais, j'avais la chance d'être mon propre patron et je bougeais beaucoup», raconte ce gaucher qui rencontre sa première épouse, suisse, dans son pays. En 1988, il déménage avec elle et leurs deux enfants, à Genève. «La raison? C'était la crise au Canada et nous avions une opportunité de logement», explique l'expatrié qui, depuis, s'est remarié en 2000. Dans nos frontières, l'homme continue d'exercer son travail de caricaturiste, alors essentiellement dans l'événementiel. «J'animaïs des foires, festivals, sorties d'entreprise, portes ouvertes, mariages, centres commerciaux, etc. Ce job, plutôt une passion, m'a aussi permis de voyager à l'étranger», précise Marcel Laliberté soulignant la spontanéité nécessaire à la démarche et alors qu'il accepte encore des mandats dans le domaine.

«UNE TÊTE BIEN CASSÉE»

«Il faut se montrer très rapide. La main suit l'œil. On y arrive à force d'entraînement. Les premiers traits se révèlent les plus importants. Bien plus, souvent, que les ombres. Je compte trois à quatre minutes par caricature.» Mais comment procède le dessinateur face à des visages lisses, sans défaut? «On peut aussi faire ressortir une certaine froideur... ou se focaliser sur le sourire», note-t-il, tout en relevant l'aspect comique et léger du genre. «On force le trait mais en restant respectueux. Le résultat se veut sympathique. Il s'écarte évidemment des références habituelles du modèle. En général, les personnes sont satisfaites. Et celles qui disent: «Ce n'est pas moi», je leur réponds que ça viendra», rigole Marcel Laliberté qui, s'il devait faire sa caricature, opterait pour une «tête bien cassée». A côté de ce gagne-pain, l'artiste

a toujours poursuivi ses activités artistiques. Et présenté régulièrement son travail dans des expositions. Avec un certain succès, affirme le septuagénaire ne manquant pas de style. Bienvenu pour la circulation de ses créations et... pour faire, relève-t-il, de la place dans l'atelier partagé avec d'autres artistes et où il exprime ses multiples talents. «Créer, c'est comme laisser parler son subconscient. C'est une source de bien-être. Non sans traverser des états de tension, parfois jusqu'à l'exaltation et, plus rarement, le grand frisson, affirme Marcel Laliberté qui, croyant, intègre aussi cette dimension dans son œuvre. La beauté a quelque chose de

divin que je recherche dans des choses simples, comme une icône. J'aspire à un certain état spirituel pour retranscrire cette étincelle divine.»

SANS REGRETS

D'une nature plutôt optimiste, Marcel Laliberté associe le bonheur à l'insouciance – «à laquelle je parviens parfois» – et la vie à un jeu. «Ce n'est pas nous qui distribuons les cartes mais on peut jouer... avec prudence.» De ses racines, l'homme conserve, à défaut de son accent, un certain humour et affirme ne nourrir aucun regret. «Je ne bifferais rien de mon existence. J'ai suivi un parcours particulier, emprunté des che-

mins de traverse, mais je me suis beaucoup amusé.» Ignorant la peur – seul ce qui pourrait arriver à ses enfants l'effraie –, l'artiste dit encore accepter le défi de vieillir tout en gardant une âme d'enfant. «Mon aspiration? Que l'enfant rejoigne le sage.» Alors qu'au registre des rêves, Marcel Laliberté aurait bien pris un café avec Botticelli ou tout autre peintre de la Renaissance. Mais il n'aurait pas non plus boudé son plaisir avec Toulouse-Lautrec. La vie étant, selon lui, éternelle, l'occasion lui en sera peut-être offerte... ■

www.lalib.com



Marcel Laliberté, un sacré coup de patte. Dans son dos, la silhouette d'un ours découpé dans un tonneau.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Strates



La carte postale du bûcheron était signée «H.»

ÉGALITÉ: «IL FAUT SE MOBILISER!»



PIERRE NOVERAZ/ARCHIVES



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Douze mille personnes avaient défilé le 7 mars 2015 à Berne pour dire au Conseil fédéral leur ras-le-bol face à son inaction en matière d'égalité salariale et protester contre la hausse de l'âge de la retraite des femmes. Après cette mobilisation, le gouvernement avait proposé un timide projet de révision de la Loi sur l'égalité, projet encore allégé par le Parlement et ne prévoyant aucune sanction envers les entreprises qui continuent de ne pas respecter le «droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale» inscrit depuis 1981 dans la Constitution.

Après la récente décision de la commission du Conseil national sur la révision de la Loi sur l'égalité, Corinne Schärer du comité directeur d'Unia appelle à une forte mobilisation le 22 septembre et dans les mois qui viennent

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Rien ne va plus pour la révision de la Loi sur l'égalité visant à instaurer des contrôles obligatoires. Une révision attendue depuis longtemps alors que les femmes de notre pays gagnent toujours près de 20% de moins que les hommes et perdent chaque année environ 10 milliards de francs de salaires impayés. Selon une étude du bureau BASS, mandaté par Unia, chaque femme est en moyenne spoliée de 303 000 francs durant sa vie active. Et ça en toute illégalité! Le 17 août dernier, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national, qui avait repris le projet après son acceptation, sous une forme édulcorée, par le Conseil des Etats fin mai, a failli de peu l'enterrer pour toujours. Il a fallu la voix prépondérante de la présidente de la commission, la démocrate-chrétienne fribourgeoise Christine Bulliard-Marbach, pour déporter les élus qui avaient voté 12 voix contre 12... Pour rappel, le projet de révision accepté par le Conseil des Etats propose d'instaurer une analyse obligatoire des salaires tous les quatre ans dans les entreprises de plus de 100 salariés, soit moins de 1% des sociétés. La version du Conseil fédéral prévoyait de tels contrôles dès 50 employés, soit 2% des entreprises. Les sénateurs ont aussi introduit la possibilité pour les entreprises ayant effectué une première analyse se révélant correcte de ne pas s'y soumettre quatre ans plus tard. Ils ont,

en outre, décidé d'une «clause de préemption» de la révision: la validité des nouveaux articles sera limitée à douze ans. Du jamais vu pour un tel changement législatif!

La révision prévoit encore l'obligation pour les employeurs d'informer les salariés du résultat du contrôle. Par contre, aucune sanction n'est prévue pour ceux qui ne rectifieraient pas les salaires, ni pour ceux se soustrayant à leur obligation d'effectuer une analyse. Au final, la commission du National a adopté la version allégée du Conseil des Etats. Les propositions pour revenir au nombre de 50 employés ou même 10 ont été refusées. Et il s'en est fallu de peu pour qu'une nouvelle attaque ne soit adoptée: l'introduction de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes! Là encore, c'est la voix prépondérante de la présidente qui a déporté les membres de la commission et conduit à l'abandon de la proposition. C'est maintenant au tour du Conseil national de débattre de la révision en plénière. La discussion aura lieu lors de la session d'automne du Parlement prévue du 10 au 28 septembre.

Face à l'absence d'amélioration et à ce nouveau mépris envers les femmes et le droit à l'égalité, inscrit dans la Constitution depuis 37 ans, les syndicats renouvellent leur appel à participer en nombre à la manifestation nationale pour l'égalité salariale et contre les discriminations le samedi 22 septembre à Berne. Le point avec Corinne Schärer, membre du comité directeur d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Comme responsable d'Unia en charge de l'égalité, quelle est votre réaction à la suite de la décision de la commission du Conseil national?

Je trouve incroyable que cette commission ait loupé la possibilité d'améliorer la version du Conseil des Etats! Et qu'elle ait décidé de suivre le projet de révision de la Loi sur l'égalité uniquement grâce à la voix prépondérante de sa présidente. Je suis également scandalisée par la tentative, refusée aussi par la voix de la présidente, d'introduire dans la loi l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes, une hausse clairement rejetée en votation par la population. C'est symbolique de la vision de l'égalité portée par les bourgeois. Nous avons eu la chance que la présidente soit une femme du PDC, car la plupart des hommes de ce parti sont fondamentalement contre la révision!

Au vu de ce vote très serré, que peut-on attendre du Conseil national qui discutera du projet cet automne?

Je n'ai aucune illusion sur la possibilité du National d'améliorer la loi après une telle position de sa commission. Il faut se mobiliser, nous n'avons pas d'autre choix. Dans la rue et dans les entreprises, en alliance avec les autres organisations qui s'engagent pour que l'égalité salariale soit enfin respectée.

«Le vote à 12 contre 12 avec la voix prépondérante de la présidente est un nouvel affront fait aux femmes.»

En 2013 déjà, au Congrès des femmes de l'USS, nous avions exigé que la Loi sur l'égalité soit réellement appliquée. Simonetta Sommaruga nous avait fait la promesse qu'il y aurait une révision. Deux ans plus tard, rien ne se passait. D'où notre appel à la grande manifestation pour l'égalité de 2015. La mobilisation avait permis de remettre la question à l'ordre du jour. Le Conseil fédéral a présenté sa proposition. Elle était déjà très faible, nous l'avions critiquée à l'époque. Elle a encore été affaiblie par le Conseil des Etats, et la commission du National ne propose rien de plus. Le vote à 12 contre 12 avec la voix prépondérante de la présidente est un nouvel affront fait aux femmes. Cela montre qu'il n'y a aucune volonté politique. Ce qui prime, c'est de continuer à économiser des coûts salariaux sur le dos des femmes. Cela montre aussi que pour obtenir quelque chose, nous devons nous mobiliser. La manifestation du 22 septembre est importante.

Même si la révision est adoptée par le National?

Oui, il faut se mobiliser indépendamment de la décision du Parlement. S'il y a eu un vote aussi serré en commission, ce n'est pas certain que le Conseil national accepte cette version allégée. Et s'il l'adopte quand même, cette révision ne résoudra pas les problèmes. Car aucune sanction n'est prévue. Et seules 1% des entreprises, soit moins de la moitié des salariées et des salariés du pays, seront concernées, sans compter le délai de prescription de douze ans. Nous devrons néanmoins agir pour que les premiers contrôles aient lieu en 2019, et qu'une évaluation soit faite l'année suivante déjà, sinon nous repartirons pour de nouvelles décennies d'attente...



PIERRE NOVERAZ/ARCHIVES

Corinne Schärer appelle à nouveau les femmes à descendre dans la rue pour faire respecter leurs droits.

La mobilisation va donc se poursuivre après le 22 septembre?

Il faut continuer la lutte. Nous organiser pour que la grève des femmes soit une réussite. Cela bouge partout, c'est très positif et motivant. En Suisse romande, les assises du 2 juin dernier ont appelé à une grève féministe le 14 juin 2019. D'autres assises auront lieu prochainement en Suisse alémanique et au Tessin. Des comités cantonaux commencent à voir le jour, notamment dans tous les cantons romands, à Berne, à Zurich et au Tessin.

Quelles sont les revendications précises de ces mobilisations?

L'application de l'égalité salariale sera le thème principal de la manifestation du 22 septembre et de la grève, mais pas seulement. Il y a aussi la lutte contre toutes les discriminations envers les femmes. La question de la violence est liée. Le Conseil des Etats et la commission du National outragent les femmes au moment où certaines d'entre elles sont attaquées physiquement. A Genève, cinq jeunes femmes ont été agressées, l'une d'elles est restée longtemps dans le

coma. La violence physique et structurelle contre les femmes est considérée comme complètement normale... Quand une commission parlementaire ne prend pas une position stricte visant à garantir un droit inscrit dans la Constitution, c'est malheureusement un message clair qui légitime cette violence.

Les immenses mobilisations l'année dernière, avec les Women's March et le mouvement #MeToo, ont été une réaction contre cela, contre ce climat dans lequel tout est permis et qui est symbolisé par des politiciens comme Trump. Aujourd'hui, une telle situation demande une réaction forte. Et même si la révision de la loi est adoptée au Parlement, nous devrons continuer pour exiger qu'il y ait des sanctions rapidement. Le premier pas est d'être nombreuses et nombreuses à Berne le 22 septembre! ■

MANIF DU 22 SEPTEMBRE: LE TRAIN DE L'ÉGALITÉ!

Des trains spéciaux partiront de Rorschach, Bâle et Genève pour se rendre à la manifestation nationale «#Enough18» pour l'égalité salariale et contre les discriminations le 22 septembre à Berne. Le transport est gratuit et ouvert à toutes et à tous.

Pour les membres d'Unia n'étant pas sur le trajet du train spécial, des possibilités de déplacement sont prévues. Renseignez-vous auprès de votre section syndicale.

Horaire du train spécial au départ de Genève:

Genève: 11h02 Nyon: 11h19
Morges: 11h39 Lausanne: 11h59
Fribourg: 13h01 Berne: 13h34
Retour direction Genève: 17h14

Rendez-vous à 13h30 à la Schützenmatte à Berne. Rassemblement final à 15h à la place Fédérale.

Plus d'informations sur:

www.unia.ch/fr
www.uss.ch
www.mettons-la-pressure.ch



OFFENSIVE CONTRE LA CRIMINALISATION DU TRAVAIL SYNDICAL

Bien que la plainte pour diffamation et calomnie déposée par Nettoie'Net contre Unia Genève n'ait pas abouti, le syndicat a décidé de contre-attaquer. Explications et rappel des faits

Textes Sonya Mermoud

«On en a assez de cette criminalisation du travail syndical. Nous avons décidé de réagir.» Lors d'une conférence de presse tenue à proximité du Ministère public genevois le 16 août dernier, Unia a annoncé porter plainte pour dénonciation calomnieuse contre le directeur de l'entreprise de Nettoie'Net. Cette démarche fait suite à l'action qu'avait intentée en justice ce dernier contre le syndicat et «tous ses membres impliqués dans l'affaire» pour diffamation et calomnie. Procédure qui n'a toutefois pas abouti entraînant en février dernier un classement de l'affaire. Mais cette fois-ci, le syndicat refuse d'en rester là. «Nous avons déposé deux plaintes, une à mon nom et une seconde à celui d'Unia», précise Camila Aros, secrétaire syndicale, qui avait été en charge du dossier Nettoie'Net. Un nouveau rebondissement qui nécessite, pour la compréhension des faits, un retour sur les épisodes précédents.

POKER MENTEUR...

Le 12 avril 2017, Unia dénonce publiquement les agissements de Nettoie'Net qui emploie des travailleurs au noir et viole plusieurs points de la Convention collective de travail et de

la Loi sur le travail. Le syndicat interpelle alors l'Aéroport de Genève, le Département de la sécurité et de l'économie et l'Office de l'inspection et des relations du travail pour que, en l'absence de preuves de mise en conformité de l'entreprise, le contrat avec Nettoie'Net soit résilié. Plusieurs réunions entre les parties débouchent, en août 2017, sur l'exclusion de l'entreprise incriminée des marchés publics de l'Aéroport de Genève pour deux ans. «Mais, malgré le consensus général autour de cette décision, le directeur a porté plainte pénallement contre Unia et ses représentants impliqués dans ce dossier, les accusant d'avoir colporté de fausses informations... Selon ce dernier, les travailleurs de l'entreprise auraient été employés en "toute légalité et les obligations de la branche respectées"», s'indigne Camila Aros. Et la syndicaliste de relever que l'entreprise a pourtant été condamnée à plusieurs reprises.

INFRACTIONS MULTIPLES

«La nature des infractions? Le non-respect des salaires minimums, des différentes catégories professionnelles, du paiement des jours fériés, du 13^e salaire. La société a aussi été épingle pour n'avoir pas versé les majorations

des heures supplémentaires ou encore du travail de nuit et du dimanche dues.» Autant de violations dont le Parquet a eu connaissance - prouvant la bonne foi d'Unia - qui a alors rendu, le 26 février dernier, une ordonnance de non-entrée en matière. L'affaire aurait pu se terminer avec son classement mais le syndicat a décidé de contre-attaquer. «Nos affirmations étaient vraies. L'argumentation du plaignant, mensongère. C'est pénallement répréhensible», déclare Camila Aros, tout en précisant que la plainte pour dénonciation calomnieuse déposée à l'encontre du directeur tend aussi à faire barrage aux velléités d'employeurs de criminaliser le travail syndical. Et ce alors que la Fédération romande des entreprises a publié, en 2010 déjà, un manuel des «moyens de lutte patronaux» utilisé, estime le syndicat, comme une incitation à attaquer juridiquement les syndicalistes. «Loin d'être une démarche isolée, le mode de faire de Nettoie'Net relève au contraire d'une stratégie des milieux patronaux. D'un côté, ils affirment regretter la détérioration du partenariat social et, de l'autre, ils multiplient les attaques de toutes sortes contre les syndicats...»

PLUIE DE PLAINTES

Violation de domicile, diffamation, calomnie, contrainte, etc.: les plaintes pleuvent sur l'organisation de travailleurs. Pas moins de huit dénonciations en justice déposées au cours de ces trois dernières années à l'encontre de la section genevoise d'Unia, donc seulement pour cette région.... «Si aucune

n'a abouti à ce jour à une condamnation, les procureurs donnent hélas! de plus en plus souvent crédit à la partie patronale et ouvrent des procédures interminables qui pénalisent notre activité.» Les secrétaires sont ainsi appelés à passer des journées entières entre la police et le Ministère public. Des dé-marches coûteuses et chronophages. «Durant ce temps, une chose est sûre: les employeurs qui violent les droits

des travailleurs gagnent un répit susceptible à lui seul, à leurs yeux, de justifier la procédure.» Et le syndicat de demander dès lors au Ministère public de ne pas faire le jeu du patronat visant à criminaliser le contre-pouvoir des syndicats, indispensable pourtant au bon fonctionnement d'une démocratie. «Avec, comme seuls perdants dans l'affaire: les travailleurs et les deniers publics.» ■



Unia Genève a décidé de retourner la plainte pour diffamation et calomnie, classée par le Parquet, contre son auteur la société Nettoie'Net, afin de dénoncer la criminalisation des syndicalistes œuvrant à faire respecter les droits des travailleurs.

THIERRY PORCHET

MESURES D'INTIMIDATION

Avocat indépendant mandaté par Unia, Olivier Peter estime que la plainte du syndicat a toutes les chances d'aboutir. «Les faits sont clairs. Une issue négative m'étonnerait vraiment», note-t-il sans pouvoir se prononcer sur la durée potentielle de la procédure. Ni sur la peine qui pourrait alors en découler, dépendant de la situation du directeur de Nettoie'Net. «L'entreprise n'a pas respecté la Convention collective de travail. Sa plainte est calomnieuse. Elle ne saurait rester sans suite», poursuit Olivier Peter tout en fustigeant l'arrogance patronale dans ce genre de dossier. «Certains employeurs jouent clairement l'intimidation et n'envisagent pas les conséquences de leurs actes. La réponse syndicale vise à mettre un terme à ces pratiques et à protéger les fonctionnaires visés par des poursuites abusives. Le responsable de Nettoie'Net doit être poursuivi, car il a sciemment menti. On peut se demander d'ailleurs pour quelle raison une instruction n'a pas été ouverte d'office par le Ministère public...» ■



THIERRY PORCHET

POING LEVÉ

PAS AU BOUT DE LEUR PEINE

Par Manon Todesco

Joie écourtée. Au printemps dernier, l'Union européenne interdit l'usage de trois néonicotinoïdes sur l'ensemble des cultures en plein champ à cause de leurs effets jugés nocifs pour l'environnement et les abeilles. Les trois pesticides concernés, le clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame ne pourront donc plus être utilisés qu'au sein de serres permanentes. Une victoire historique dans la lutte pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs, qui n'a pas plu à tout le monde. Cette décision s'avère être une épine, ou un dard, dans le pied des deux géants de l'industrie pesticide, le suisse Syngenta et l'allemand Bayer. Alors qu'on pensait l'affaire réglée, le second refuse d'en rester là et a récemment annoncé vouloir faire appel de cette décision. C'est la justice qui devra trancher.

Pas question de renoncer. L'Organisation non gouvernementale SumOfUs, qui milite dans le collectif Save The Bees (*Sauvons les abeilles*, en français), est tout de suite montée au créneau en lançant une pétition* demandant à Bayer d'abandonner son procès. Le succès est au rendez-vous puisqu'en deux jours, 150 000 signatures ont été récoltées. Aujourd'hui forte de 238 000 paraphes, elle exige que l'interdiction des néonicotinoïdes les plus néfastes en Europe soit maintenue et affirme qu'elle ne reculera pas tant que Bayer n'aura pas mis fin à ses tactiques d'intimidation. «Ensemble, montrons à Bayer que nous ne tolérerons pas qu'il fasse passer ses profits avant la santé de notre planète.» A Bayer... et à Monsanto, qui ne font plus qu'un depuis peu et qui, sans surprise, ont tout intérêt à continuer à vendre et à répandre leurs poisons, quelles qu'en soient les conséquences.

Abeilles décimées. Les scientifiques sont pourtant formels: les pesticides néonicotinoïdes sont l'une des causes principales de l'effondrement des abeilles et des pollinisateurs. Une étude récente publiée par *Science* a montré la présence de néonicotinoïdes dans 75% d'échantillons de miel collectés partout sur Terre. Présents sur le pollen et le nectar des cultures traitées mais aussi sur les plantes à proximité, les molécules qu'ils contiennent s'attaquent au système nerveux des petites bêtes et font des ravages. Avant l'apparition de ces produits phytosanitaires, à la fin du siècle dernier, le taux de mortalité des abeilles était d'environ 5%. Aujourd'hui, on atteint les 80% dans certaines régions d'Europe. Une menace inédite pour la biodiversité et l'agriculture (sans oublier la détresse des agriculteurs qui se sont mobilisés en masse), sachant que ces insectes pollinisent 84% des cultures du continent et 4000 variétés de végétaux. Cela peut paraître surréaliste, mais les abeilles, en fournissant un tiers des bouchées que nous avalons, sont un maillon indispensable de la chaîne alimentaire. Revenir sur cette interdiction serait donc un drame irréversible pour notre écosystème. ■

* Pour signer la pétition: <https://actions.sumofus.org/a/bayer-tente-d-annuler-l-interdiction-de-pesticides-tueurs-d-abeilles-en-europe>

«L'OPPRESSION N'EST PAS RÉFORMABLE»



NEIL LABRAUD

Dans son livre, Jean Ziegler explique les mécanismes et les conséquences, chiffres à l'appui, du capitalisme, un ordre meurtrier qui «tue une grande proportion de l'humanité tous les ans et détruit l'environnement». Il rappelle que cet ordre n'est pas naturel ni inévitables, et que l'être humain porte en lui les capacités de son renversement.

Propos recueillis par Christophe Koessler

Extraits de l'article paru dans *Le Courrier* du 22 juin

A 84 ans, la capacité d'indignation de Jean Ziegler reste intacte et contagieuse. Son verbe toujours aussi assuré, tranchant, définitif. Les chiffres qu'il aligne sur l'«ordre cannibale du monde» défilent comme autant de coups de massue. C'est la seconde fois que le sociologue, ancien professeur à l'Université de Genève et conseiller national du Parti socialiste, ex-rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits humains des Nations Unies, s'adresse en particulier aux jeunes. Après avoir rédigé en 1999 *La faim dans le monde expliquée à mon fils*, réédité en 2011, il publie en 2018, toujours au Seuil, *Le capitalisme expliqué à ma petite-fille* (en espérant qu'elle en verra la fin). Eternel optimiste, parfois surprenant, l'intellectuel confie au *Courrier*: «Je n'étais pas trop d'accord avec ce sous-titre, parce que j'espérais en voir la fin moi-même.» Car, pour Ziegler, on ne peut s'acquitter du capitalisme, il faut le «détruire». Explications lors d'une longue rencontre dans sa maison de la campagne genevoise.

QUESTIONS REPONSES

Pourquoi avez-vous décidé à ce moment précis de consacrer un livre au capitalisme?

Soit nous détruisons le capitalisme maintenant, soit c'est lui qui nous anéantit. C'est une course contre la montre. Il détruit la planète: plus de 50 000 espèces animales ont disparu au cours des dernières vingt-cinq an-

nées. La biodiversité se réduit comme peau de chagrin. Les nappes phréatiques sont polluées. En octobre passé, l'Organisation mondiale de la santé nous informait que 62% des cancers dans les pays industrialisés sont causés soit par la contamination de l'environnement, soit par l'alimentation industrielle. Dans le tiers-monde, la Troisième Guerre mondiale a depuis longtemps commencé; on compte par dizaines de millions les victimes des épidémies, de l'eau polluée et des guerres régionales. Le capitalisme tue une grande proportion de l'humanité tous les ans et détruit l'environnement. Au rythme actuel, nous aurions besoin de cinq planètes pour vivre jusqu'en 2050. Il y a urgence. Mon livre se veut une arme pour l'insurrection des consciences et pour se libérer de l'aliénation.

Comment définissez-vous le capitalisme?

Le capitalisme est un mode de production et une forme d'organisation sociale particulière, dominée par une classe déterminée, historiquement définissable: la bourgeoisie. C'est le règne du capital sur la volonté humaine. C'est l'accumulation de la plus-value par les détenteurs de capitaux. La propriété privée des moyens de production entraîne le fait que le travailleur doit vendre sa force de travail au propriétaire, qui en échange lui donne un salaire. Il extrait ainsi la plus-value: la différence entre les frais induits par la production (salaire, machines, matières premières) et les gains réalisés par le propriétaire sur le marché au moment de la vente. Cette différence est empêchée par le capitaliste, elle n'est pas redistribuée.

Ce capital a tendance à la monopolisation, la multinationnalisation et la maximisation du profit, les trois vecteurs de son développement, par la force, la concurrence et l'élimination.

Pourquoi s'adresser aux jeunes en particulier?

Beaucoup d'entre eux sont profondément inquiets. Ils acceptent de moins en moins la hiérarchie, les savoirs révélés et l'autorité. Cela représente un immense progrès. En même temps, ils se retrouvent sans référence dans cette société médiatique d'une superficialité totale.

«Les jeunes sont confrontés à l'horreur d'un monde sans signification»

Ce qu'on leur sert comme explication du monde, et donc de leur vie et de leur destin, ne fait pas sens. Ils sont confrontés à l'horreur d'un monde sans signification. C'est la pire terreur qui existe. Ne pas comprendre pourquoi tu es là, à quoi sert l'histoire, à quoi sert ta propre vie. Ils savent bien qu'ils sont dotés d'une conscience de l'identité, une conscience consubstantielle, qui est aliénée par le capitalisme. Cette conscience qui dit: «Moi je suis l'autre, l'autre est moi.» Tout être humain, quels que soient ses conceptions éthiques et religieuses, son âge ou la couleur de sa peau, qui voit un enfant martyrisé devant lui, sent quelque chose s'effondrer en lui. Les pratiques collectives et individuelles qui découlent de cette conscience sont la solidarité, la réciprocité et la complémentarité. Or, le jeune est confronté à un monde où on fait de la solidarité un délit (référence ici au mouvement de solidarité avec les migrants qui est actuellement criminalisé en France, ndlr). On leur dit que seule la concurrence compte. Les jeunes comprennent bien que quelque chose ne va pas. Et ils cherchent...

Qu'est-ce qui vous marque le plus dans le capitalisme contemporain?

L'extraordinaire création actuelle de richesses est accaparée par une très petite oligarchie, en particulier celle qui détient le capital financier. Selon le rapport en 2017 de la Banque mondiale, les cinq cents plus grandes sociétés transcontinentales privées, banques comprises, contrôlent plus de 52% du produit mondial brut. Elles échappent à tout contrôle, qu'il soit

Jean Ziegler mène une critique implacable du capitalisme dans un ouvrage destiné en priorité aux jeunes. Un livre qu'il conçoit comme «une arme pour l'insurrection des consciences».

Interview

économique, interéconomique, social et syndical! Elles n'ont qu'une seule stratégie: la maximisation du profit dans le temps le plus court possible, et à n'importe quel coût humain. Toute idée d'intérêt général ou de bien commun est absente. Ces entreprises détiennent plus de pouvoir que n'importe quel empereur, roi ou pape dans l'Histoire.

Cela induit une monopolisation de la richesse. L'année dernière, les huit milliardaires les plus riches détiennent autant de fortune que 3,6 milliards de personnes sur la planète. Ces cinq dernières années, les super-riches (des personnes possédant plus de 10 milliards de dollars chacune) ont vu leur fortune s'accroître de 21% alors que les ressources des plus pauvres, la moitié la plus pauvre de l'humanité, ont diminué de 18%. Toutes les cinq secondes un enfant de moins de 10 ans meurt de la faim ou de ses conséquences immédiates. Deux milliards d'êtres humains n'ont pas un accès régulier à l'eau potable. Le capitalisme crée donc un ordre cannibale du monde, une dictature des oligarchies du capital financier mondialisé.

Certains voient dans cet «ordre» un prix à payer pour les «bienfaits» du capitalisme, le dynamisme et la créativité qu'il favoriserait...

Cet ordre meurtrier est absurde. Pour la première fois dans l'histoire, il n'y a plus de «manque objectif». Marx croyait que ce manque, à savoir le déséquilibre entre les besoins irrépressibles et les biens disponibles pour les satisfaire, allait continuer à exister pendant des générations encore. Aujourd'hui, il est pourtant vaincu. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) nous indique que l'agriculture actuelle pourrait nourrir normalement sans problème 12 milliards d'êtres humains, soit presque le double de la population mondiale. Cela signifie que tout enfant qui meurt des suites de la faim est assassiné. Il n'y a aucune fatalité.

Pourquoi ne pas plutôt réformer le capitalisme pour le rendre plus «humain»?

Les systèmes d'oppression ne sont pas réformables. Observons ceux qui ont précédé le capitalisme. L'esclavage a duré pendant 355 ans. Quarante et un millions de personnes ont été déportées. Il était inconcevable alors d'imaginer une amélioration de l'esclavage. Soit on accepte l'égalité entre les hommes, soit on considère certains comme des marchandises. L'esclavage devait disparaître et cela a pris très longtemps. Les anti-esclavagistes étaient décrits comme des romantiques qui ruinaient l'économie des colonies.

De même, les insurgés de la Révolution française n'auraient pas pu s'arranger avec le roi pour moins de féodalité, moins de servage. Et la domination masculine, peut-on la réformer? Non, la femme doit être l'égale de l'homme. Le capitalisme n'est pas non plus amendable: soit l'extraction de la plus-value se poursuit, et les oligarchies échappent à tout contrôle collectif, détruisent la planète, soit on instaure le règne du bien commun.

A gauche, beaucoup croient pourtant au réformisme. Cela a relativement bien fonctionné en Europe après 1945...

Oui, parce qu'il y a des archipels, des îlots de bien-être matériel, comme la Suisse. L'oligarchie pille tellement les pays du tiers-monde qu'elle a pu se

permettre de concéder quelques au-mônes. Quelques-uns sont épargnés provisoirement. Mais nous avons affaire à une dictature mondiale, aux oligarchies du capital financier mondialisé. C'est une tyrannie féroce et universelle qu'il faut briser. L'oligarchie ne permettra pas de réforme qui change la donne. A ces seigneurs, il faut des esclaves. Mais l'aliénation est tellement ancrée en nous... Beaucoup de gens voient le capitalisme comme un ordre naturel.

N'êtes-vous pas un «utopiste»?

Nous portons tous en nous l'utopie. Une des choses que je déteste le plus c'est qu'on me traite d'idéaliste. Je suis un matérialiste dialectique. L'histoire des révolutions nous enseigne que l'«utopie», le désir du tout autre, progresse peu à peu dans les consciences. Nous savons avec clarté ce que nous ne voulons pas: la faim, la guerre et les marchands d'armes. Nous savons aussi ce que nous voulons, quelles sont nos valeurs. Le seul mystère est l'incarnation: à quelles conditions l'idée de justice que nous portons en nous, devient-elle force matérielle? Quand va-t-elle se produire? De mon vivant, de celui de Zohra? Et de quelle façon? Quel sera l'ultime conflit que le capitalisme ne pourra plus gérer?

Quels seraient les contours d'une société post-capitaliste désirable et réalisable?

Marx disait: «De chacun selon ses capacités, pour chacun selon ses besoins.» C'est l'exigence qui doit préside à un nouveau contrat social. On sait ce qui doit advenir: l'égalité homme-femme, l'élimination totale du racisme, de l'homophobie, l'autogestion et la propriété communautaire, le bonheur universel, une vie matérielle à l'abri de l'angoisse du lendemain. Tout ce qui favorise l'émanicipation de l'être humain est bon. Il est aussi certain que l'Etat doit disparaître, que toute forme de contrainte, que ce soit dans la famille, entre nations, entre générations, sur les lieux de travail, doit être abolie.

Quand Antonio Machado, le poète espagnol, quittait Barcelone en feu en septembre 1939, avec les derniers combattants républicains, il sifflait. Ses camarades, dans le désespoir face à la victoire fasciste, inquiets pour leur avenir incertain d'exilés, ne comprenaient pas. De là est né son poème: «Homme qui marche, il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant...» Il faut être humble devant l'Histoire. Mais l'insurrection des consciences est proche. Pablo Neruda dit notre espérance: «Podrán cortar todas las flores, pero jamás detendrá la primavera» (en parlant de nos ennemis): «Ils pourront couper toutes les fleurs, mais jamais ils ne seront les maîtres du printemps», ndlr). ■



Le sociologue poursuit son combat, que ce soit avec sa plume ou dans la rue, comme ici en août 2014 à Berne pour dénoncer les massacres de l'agression israélienne contre Gaza.



POUR UNE AGRICULTURE AU SERVICE DE L'HUMAIN ET DE LA NATURE

Le 23 septembre, deux initiatives sur le contenu de nos assiettes et sur l'avenir de la paysannerie seront soumises au vote. Essentiel

Propos recueillis par Aline Andrey

Photos Neil Labrador

Une alimentation saine, diversifiée, sans OGM, durable et locale. Des salaires et des conditions de travail justes pour les paysans et les ouvriers agricoles. Et un commerce international équitable. Voici en quelques mots ce que représente la souveraineté alimentaire défendue par le syndicat paysan Uniterre - membre de l'organisation internationale La Via Campesina -, auteur de l'initiative «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous». Celle-ci est soutenue par plus d'une septantaine d'organisations dont les Verts, le Parti socialiste, SolidaritéS, PoP, Chrétiens au travail, Solidarité sans frontières, l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique, la Plate-forme pour une agriculture socialement durable, Swissaid, Longo Mai, Attac, Magasins du Monde, Marche mondiale des femmes, Mouvement populaire des familles... et des syndicats, dont Unia. C'est donc bien sur un changement de paradigme que les citoyens sont appelés à se prononcer le 23 septembre prochain.

Uniterre souhaite ainsi promouvoir une agriculture durable qui privilégie la production locale. L'Etat serait chargé de prélever des droits de douane sur les importations et d'en réguler leur volume. Et, en écho, n'accorderait plus de subvention à l'exportation.

Hasard du calendrier politique, l'initiative des Verts «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques» sera elle aussi soumise au vote ce même jour (voir encadré). Un texte qui va moins loin que le premier, mais dans le même sens. Unia appelle ainsi à accepter les deux textes.

Si les sondages sont pour l'heure positifs pour les deux initiatives, les opposants, à droite de l'échiquier politique, ont lancé leur campagne la semaine passée en brandissant le spectre d'une hausse des prix (et conséquemment du tourisme d'achat), de la baisse de la diversité de l'offre et d'une trop grande influence étatique. Autant d'arguments balayés par Michelle Zufferey, secrétaire d'Uniterre.



L'exposition «La souveraineté alimentaire, agir aujourd'hui pour bien manger demain» était à Lausanne cet été sur la place de la Riponne. Au mois de septembre, elle continue sa tournée à Onex, Morges ou encore Genève jusqu'au 23 septembre, date de la votation.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est votre réaction face à vos opposants, notamment le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann qui prétend qu'il y aura une augmentation des prix pour les consommateurs?

Je suis révoltée, car on nous ment. Aucune étude ne confirme ces allégations. Et c'est la porte-parole de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires qui le dit, alors que le prix est un élément central pour elle. Tout dépendra de la façon dont le Parlement mettra en œuvre l'initiative. Nos opposants veulent faire peur aux gens et continuer de mettre la pression sur l'agriculteur. C'est très décevant de la part de politiques dont on pourrait espérer une vision à long terme. Ceux-ci ne prennent même pas en compte le coût social, environnemental et médical de la nourriture industrielle et de l'agriculture intensive. Des ouvriers agricoles sont traités comme des esclaves, la terre et les animaux comme

des choses. De surcroît, la matière première représente un pourcentage minime du prix payé par le consommateur. Un exemple: une rémunération du kilo de blé passant de 50 à 90 centimes n'aurait qu'un impact de 25 francs par année sur le pain acheté par le consommateur. Ce sont les marges de la grande distribution qui pèsent. C'est pourquoi nous voulons de la transparence de sa part. Qu'on s'entende bien, on ne demande pas d'éliminer les grands distributeurs, mais que ceux-ci répondent mieux aux besoins de la population.

Trois fermes et six postes de travail agricoles disparaissent chaque jour en Suisse. Au cours des trente dernières années, le revenu agricole a diminué de 30% et 100 000 emplois ont été perdus dites-vous. Comment inverser la tendance?

Il s'agit de favoriser la création de nouvelles exploitations en soutenant l'acquisition des terres par de jeunes agriculteurs et de nouvelles formes de collaborations afin d'assurer la souveraineté alimentaire et une réelle sécurité alimentaire. Cette dernière qui a été plébiscitée dans les urnes l'automne dernier a été foulée aux pieds quelques semaines plus tard par Johann Schneider-Ammann qui a signé des contrats pour ouvrir les marchés. On ne peut pas continuer à utiliser l'agriculture comme une monnaie d'échange. Au contraire, il s'agit d'encourager des circuits courts et la vente directe, ce qui permet aussi de diminuer les coûts. Quand nos opposants estiment que le consommateur aura moins de choix, ils se trompent. Au contraire, la diversité ne passe pas seulement par des lignées de yoghurts industriels, mais surtout par une variété de goûts et la fraîcheur des produits, par la variété des modèles de production.

Cette initiative propose un changement de valeurs...

Elle va en effet à l'encontre de la classification, de la sous-estimation de l'intelligence de tous les vivants, vé-

gétaux compris. Incrire la souveraineté alimentaire dans la Constitution représente une chance de sauver la petite paysannerie et contrer les lobbies de l'agro-business. Sans paysannerie, on va manger quoi? Avec les changements climatiques, des zones entières ne pourront plus produire ce que nous importons aujourd'hui. C'est faire preuve d'inconscience que de continuer à foncer dans le mur. Dans le monde entier, ça bouge. La souveraineté alimentaire est au cœur de la Déclaration sur les droits des paysans qui sera discutée par le Conseil des droits de l'homme encore en septembre à Genève. Cette notion inclut le droit à la terre, à l'eau et aux semences. C'est le droit de chaque population de définir sa propre politique agricole et alimentaire, sans le faire au détriment d'une autre région. Il s'agit aussi de mettre un terme à l'accaparement des terres par les multinationales dans les pays du Sud qui génère des migrations des campagnes vers les bidonvilles. Le système agricole actuel est dévastateur. Les paysans ont droit à des moyens et à des salaires décents et leurs employés aussi.

Les sondages vous sont favorables, avec plus de 70% de oui, de quoi espérer une victoire?

Malgré les très bons résultats des sondages, il faut une véritable mobilisation dans les urnes, car nos moyens financiers pour mener campagne sont infimes par rapport à ceux de nos opposants. Et ils vont vouloir faire peur... ■

Plus d'informations: www.uniterre.ch www.initiative-souverainete-alimentaire.ch

EN SAVOIR PLUS

«Pour notre avenir, celui de la planète et notre santé, oui à la Souveraineté alimentaire!» Paysan engagé à Uniterre et homme politique Vert, Fernand Cuche, accompagné de Corinne Fankhauser du mouvement Femmes pour la défense de la terre, se positionnent en faveur de l'initiative sur la Souveraineté alimentaire qui sera soumise en votation le 23 septembre. Ils défendront leur point de vue le 31 août prochain à 20h à la Maison du peuple, rue de Crissier 6, à Renens. ■ L'ES



POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

Face aux changements climatiques, à la disparition de la biodiversité, à l'élevage industriel, à la surexploitation des sols, l'initiative des Verts «pour des aliments équitables» demande de développer une agriculture respectueuse de la nature, des animaux et des humains. Favoriser le commerce équitable est l'un des axes. Lutter contre la maltraitance animale, un autre. L'initiative demande que les importations (représentant 50% environ de la consommation suisse) respectent des normes de qualité et de durabilité, que les aliments produits de manière écologique bénéficient d'un avantage concurrentiel sur ceux issus d'une agriculture industrielle et polluante. Elle tend aussi à combattre le gaspillage. Un tiers de la nourriture finit encore à la poubelle. Les initiateurs soulignent que la moitié de ces denrées est perdue avant même d'arriver chez le consommateur du fait de la surproduction ou du calibrage des fruits et des légumes exigé par la grande distribution. ■

Plus d'informations: www.aliments-equitables.ch



Une décision de renvoi après 22 ans en Suisse

Aline Andrey

Nous sommes choqués de la prise de position de la Suisse, contraire aux standards du respect des droits humains.» Cette réaction est celle du comité de soutien à Flor Calfunao Paillalef, représentante à l'ONU du peuple amérindien Mapuche. Après 22 ans en Suisse, cette combattante pour les droits humains est sommée de quitter le territoire. A la suite de cette décision tombée en juillet, un comité réunissant plusieurs



THIERRY PORCHET

Flor Calfunao Paillalef, ambassadrice du peuple amérindien mapuche à l'ONU.

personnalités – dont la conseillère nationale Lisa Mazzone ou encore Jean Ziegler, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU – a vu le jour pour défendre la militante. Son Appel de soutien relève qu'au Chili, «tout Mapuche qui défend ses droits risque une inculpation en vertu de la loi anti-terroriste, loi qui ne s'applique qu'au territoire mapuche». Reste que le Tribunal administratif fédéral a confirmé une décision du Secrétariat d'Etat aux migrations considérant que Flor Calfunao Paillalef peut être renvoyée au Chili «notamment car les actes de répression étatique disproportionnés reconnus à l'encontre des militants Mapuches n'auraient lieu qu'en Araucanie, et qu'il lui suffirait par conséquent de s'installer dans une autre partie du territoire chilien», explique le comité. «Or, nous estimons que cela revient à exiger de Flor qu'elle renonce à sa liberté d'expression et de circulation, ce qui est une atteinte aux droits humains, en la contraignant à un isolement involontaire loin de sa communauté, ce qui rendrait difficile toute activité militante.» Et de rappeler sa parfaite intégration à Genève, elle qui a reçu il y a dix ans le prix de la Ville «Femme exilée, femme engagée». ■

Toute personne souhaitant soutenir Flor Calfunao Paillalef peut envoyer un message à l'adresse: soutenonsflorcalfunao@gmail.com

Son portrait dans L'ES du 27 juin 2018: www.evenement.ch/articles/militante-de-naissance

L'irréductible *Courrier* à Lausanne...

L'exposition itinérante organisée par *Le Courrier* pour célébrer ses 150 ans d'existence fait halte à Lausanne. Au menu également, une table ronde sur le journalisme et la finance

Sonya Mermoud

L'histoire du *Courrier*, l'indépendance des rédacteurs en chef qui ont transformé le titre en un journal humaniste progressiste, les thématiques chères à la publication, entre luttes sociales, culture, féminisme, solidarité internationale, les mutations en cours dans le monde des médias... voilà les principaux axes de l'exposition itinérante baptisée «Irréductible! 150 ans d'info à contre-courant». Cette dernière, mise sur pied en partenariat avec des étudiants de la Haute Ecole d'art et de design de Genève, est présentée jusqu'au 8 septembre au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne*. Elle reprend le langage graphique du journal dans sa version papier et se compose d'une trentaine de pages imprimées, disposées sur des structures de bois conçues par les étudiants. Autre temps fort de la manifestation: l'organisation d'une table ronde, le mercredi 5 septembre à 19h à la salle du Conseil communal de Lausanne, intitulée «Quand la finance liquide le journalisme». L'occasion de débattre de la crise sans précédent que traverse la presse et des réponses possibles de la profession, du lecteur et des acteurs publics. Participeront à l'événement, Patricia Alcaraz, secrétaire syndicale Médias-Syndicom, Alain Clavien, historien et auteur de *La presse romande*, Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, et Gustavo Kuhn, corédacteur en chef du *Courrier*. Une discussion qui promet d'être passionnante... ■

* Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2, Lausanne, ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 18h, mercredi et samedi de 9h à 18h.

Table ronde: mercredi 5 septembre à 19h, salle du Conseil communal de Lausanne.

Futures étapes: voir sur www.irreductible.ch

COMMUNIQUÉ

BALI: ACTION URGENTE POUR LE RESPECT DES DROITS AU «PARADIS» DE MARRIOTT

L'hôtel cinq étoiles W de Bali-Seminyak, Indonésie, appartenant à Marriott, le premier groupe hôtelier mondial, promet à ses clients un «séjour au paradis». Mais la situation est loin d'être paradisiaque pour les travailleurs de l'hôtel qui tentent d'exercer leurs droits fondamentaux.

Près de 40% des travailleurs ont un contrat de travail précaire de courte durée. Elles et ils vivent dans la crainte permanente que leurs contrats ne soient pas renouvelés et travaillent 12 heures par jour sans aucune compensation pour les heures supplémentaires. En début d'année, les salariés ont formé un syndicat qui a été légalement enregistré le 31 janvier, et qui est affilié à la FSPM, la Fédération indonésienne de l'hôtellerie et du tourisme, elle-même affiliée à l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie et des branches connexes).

Les membres du syndicat ont immédiatement subi des pressions de la part de la direction qui les a notamment incités à renoncer à leur adhésion – des contrats de travail renouvelables et de courte durée sont un moyen puissant pour créer une culture de la peur. Et le 2 mars, le président du syndicat, Augus Sarwatama, a été suspendu dans le cadre d'une procédure absurde qui a transformé une question purement interne au syndicat en un cas qui porterait supposément préjudice à la bonne marche des affaires. Son contrat de travail est arrivé à échéance le 31 juillet, privant les travailleurs syndiqués de leur président élu, alors que le syndicat n'a toujours pas été reconnu par l'employeur et qu'il n'existe aucune procédure pour négocier une convention collective. La formule de Marriott pour ses hôtels cinq étoiles paradisiaques? Des emplois précaires, pas de syndicat, des heures supplémentaires impayées, pas de procédure équitable et aucun droit pour les travailleurs.

L'UITA a lancé une campagne urgente* pour demander au premier groupe hôtelier mondial que les droits humains soient respectés dans les hôtels de ses marques et que des mesures soient prises pour garantir la réintégration du président du syndicat Augus Sarwatama, ainsi que le plein respect des droits syndicaux à l'hôtel W de Bali-Seminyak. ■ **UITA/L'ES**

* Pour envoyer un courriel à l'hôtel W, rendez-vous sur le site www.uif.org

AGENDA UNIA

GENÈVE

PERMANENCES PAPYRUS

Nouveaux horaires durant la période estivale

Mardi et jeudi: 17h à 19h.

La permanence a lieu au syndicat.

GROUPE DES RETRAITÉS

Sortie au Lac des Jonscs

Le groupe des retraités organise une sortie le 26 septembre au Lac des Jonscs.

Rendez-vous à 8h30. Départ à 8h40.

Retour prévu à Genève vers 18h30.

Coût total de la sortie: 60 fr. par personne.

Le menu est à choisir à l'inscription. Merci de bien vouloir choisir le menu 1 ou 2 indiqué ci-dessous: Pour tous: potage cultivateur, salade mêlée, meringue glacée double crème, eau minérale et café. Menu 1: jambon braisé, haricots verts, gratin dauphinois. Menu 2:

filet de truite au beurre blanc, haricots verts, pomme nature. Au retour une halte aura lieu à la fromagerie Dumas à Châtel-St-Denis. Nombre de participants limité à 50.

Bulletin d'inscription

Nom/prénom/adresse/tél.

route de Saconnex d'Arve, départ 11h25. Bancs à l'arrêt Serves dans le parc pour enfants.

12h: arrivée au CAD en fanfare au 22 route de la Chapelle, Grand-Lancy.

12h15: partie officielle.

12h30: soupe et grillades offert par le CAD.

Pour le retour: bus TPG toutes directions depuis le Bachet de Pesay à 400m du CAD.

Inscriptions auprès d'Agnès, 022 796 67 77, ou Moustapha, 076 526 99 910.

Bulletin d'inscription

Nom/prénom/adresse/tél.

Choix du parcours: 1 2 3

Merci de retourner le coupon-réponse complété au plus tard le 17 septembre à: Unia, GI Retraités, chemin de Surinam 5, case postale 288, 1211 Genève 13.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 18 septembre à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 20 septembre à 16h.

COURS GRATUITS

Cours Prevhor

Gratuit pour les membres, même nouveaux, travaillant dans une entreprise conventionnée de l'horlogerie.

Cours de métrologie & lecture de plans:

Début: jeudi 30 août, Le Locle, de 17h à 21h.

Cours d'anglais, débutant et avancé:

Début: lundi 3 septembre,

La Chaux-de-Fonds, de 17h30 à 19h.

Cours d'informatique Excel:

Début: jeudi 30 août,

La Chaux-de-Fonds, de 17h30 à 19h.

Inscriptions et renseignements:

Francisco Pires 032 729 22 63

francisco.pires@unia.ch

Droit du travail:

les bases pour mieux s'y retrouver

Le syndicat Unia et la caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres

et assurés un cours gratuit sur le droit du travail pour leur permettre d'en connaître les principales bases.

Inscrivez-vous sans autre par mail à neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient:

Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.

Samedi 20 octobre:

La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.

Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.

Lieu des cours:

Unia, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

Unia, av. Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE

GROUPE DES AÎNÉS

Course pédestre du 19 septembre

Chers amis marcheurs et non marcheurs, nous vous proposons une balade facile dans la vallée de la Sagne. Départ depuis le parc de la gare de la Sagne, puis Marmoud et La Loge.

Durée: 1h30 plus arrêts éventuels.

Dénivelé: 5 m. Difficulté: facile.

Marcheurs et non marcheurs:

Départ: Le Locle, place Bournot (derrière le Rubis) à 9h30 pour La Sagne.

Dîner au restaurant Von Bergen à la Sagne.

Au menu: salade, jambon, rösti, dessert.

Prix du repas: 17,50 fr.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Bulletin d'inscription

Nom, prénom:

Inscrit marcheur(s)

Avec voiture: OUI NON

Places disponibles

Inscrit non marcheur(s)

Avec voiture: OUI NON

Places disponibles

Inscrit repas

A retourner à Roland Vermet, Envers 39, 2400 Le Locle, avant le 13 septembre, dernier délai.

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS

Sortie annuelle

Le comité des retraités d'Unia Transjurane vous

invite à venir participer à la sortie annuelle qui se déroulera le 7 septembre prochain.

Au programme:

9h à 10h30: visite du jardin botanique de Porrentruy (rdv devant le lycée cantonal à 9h).

10h30 à 11h15: trajet Porrentruy – Grandfontaine.

11h15 à 12h: visite du musée des vieilles traditions à Grandfontaine.

Dès 12h: apéro suivi du repas de midi.

Prix: 15 fr. par personne. Inscriptions obligatoires jusqu'au 31 août. Réservations et renseignements: 032 421 10 56.

Attention nombre de places limité!

Programme d'activités

5 septembre: comité des retraités à 14h au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

7 septembre: musée agricole – amicale des vieilles traditions à Grandfontaine, org. Région.

20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.

20 septembre: comité romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

octobre: jass, encore à définir, org. Région

Unia dénonce l'emploi massif d'intérimaires sur le chantier du BIT

Le syndicat a mis la main sur des plannings qui montrent que le taux de temporaires dépasse 50%, le groupe Orlati est pointé du doigt

Jérôme Béguin

Sur ses chantiers de désamiantage à Genève, l'entreprise Orlati recourt massivement à de la main-d'œuvre temporaire, dénonce Unia. Selon les plannings hebdomadaires internes couvrant la période des mois de février à août, que le syndicat s'est procuré, le ratio de travailleurs intérimaires dépasse 50%. Même le chantier du Bureau international du travail (BIT), qui devrait pourtant montrer l'exemple, n'échappe pas à cette pratique contestable. «Il s'agit d'un système de management de la précarité,

qui repose sur l'emploi d'un maximum de temporaires, le recours à outrance à la flexibilité et le refus de toute augmentation de salaire. L'argent économisé sur le dos des travailleurs et des intérimaires va directement dans le porte-monnaie de la famille Orlati. C'est légal, mais pas moral», fulmine José Sebastiao. Surtout que, comme le relève le coresponsable de la construction d'Unia Genève, «la majorité des temporaires sont engagés par Jobtis SA, dont la famille Orlati est actionnaire. L'argent passe de la poche gauche à la poche droite.»

PAYÉS AU PLUS BAS

Le groupe vaudois se défend en évoquant dans un communiqué «des fluctuations plus importantes en période estivale pour permettre à nos ouvriers de prendre leurs vacances». «Ce n'est pas vrai. Les relevés d'effectifs depuis février montrent que, pour le désamiantage à Genève, Orlati tourne à l'année avec des temporaires», rétorque José Sebastiao. «Certains préfèrent travailler en temporaire pour garder une certaine flexibilité», avance aussi la société. «J'ai rarement vu un travailleur privilégier ce statut, peut-être un sur mille...» commente le secrétaire syndical. «Dans tous les cas, nous nous attachons à ce que tous, collaborateurs fixes ou temporaires



Pour Unia, il est inconcevable que le chantier du Bureau international du travail, garant des normes internationales, soit un lieu où la précarité et la flexibilité de la main-d'œuvre temporaire soient exploitées pour garantir un maximum de profit.



Plannings de travail à l'appui, les syndicalistes José Sebastiao et Dominique Deillon ont condamné, le 20 août devant la presse, le recours massif à des travailleurs intérimaires par l'entreprise chargée des travaux.

du gros œuvre ou du second œuvre, bénéficient des mêmes conditions salariales», assure encore Orlati. «Nous doutons que tous les salaires soient en ordre, mais nous ne pouvons l'affirmer faute d'avoir les informations nécessaires. Ce que l'on sait, c'est que les travailleurs temporaires sont toujours payés au plus bas de l'échelle salariale, comme manœuvres, alors même qu'ils sont qualifiés», explique le responsable syndical. De son côté, le BIT a indiqué à plusieurs quotidiens avoir été informé de cette situation par Unia le 10 juillet et que le taux de temporaires a été ramené à sa demande à 25% sur le site. Or, interrogé par *L'Événement syndical*, le BIT doit reconnaître que ce chiffre ne fait pas de distinction entre désamiantage et rénovation générale. Dans la semaine du 6 au 10 août, on dénombrait ainsi 12 travailleurs fixes pour 15 intérimaires employés à la réduction de l'amiante. «Orlati a un contrat global pour toutes les installations de site, la démolition, le désamiantage, etc., pas un contrat à la pièce. Il faut noter également que ce

contrat a été conclu avec Steiner, l'entrepreneur général, et non avec le BIT», se justifie Mark Underhill, le responsable de la rénovation du bâtiment.

10% AU MAXIMUM

«L'organisation internationale aurait dû contrôler Orlati, estime José Sebastiao. Ce que nous exigeons, c'est un maximum de 10% d'intérimaires sur le chantier de rénovation du BIT.» Est-ce envisageable? «Le BIT a proposé que nous continuions à aborder cette question par le biais d'un dialogue social entre les représentants des employeurs et des travailleurs sur place et que notre objectif soit de réduire le recours au travail temporaire au minimum. Nous espérons que ces discussions aboutiront à un accord entre toutes les parties», répond Mark Underhill. La semaine dernière, Unia attendait encore qu'une rencontre à cette fin soit inscrite à l'agenda.

Des pas en avant ont déjà été réalisés sur la problématique. En tant que maîtres d'ouvrage, les communes de Vernier et de Carouge se sont déjà en-

gagées à limiter à 10% le taux de temporaires sur leurs chantiers. Pour sa part, le Canton a modifié le règlement sur l'attribution des marchés publics pour n'autoriser que 20%, voire 40% dans les situations exceptionnelles. La disposition est pour le moment suspendue après un recours de la faîtière des agences d'intérim, Swissstaffing. Cet objectif des 10% reste l'une des principales revendications d'Unia Genève dans le secteur de la construction et sera mise en avant cet automne au côté du maintien de la retraite anticipée et de la semaine de 42 heures dans le bras de fer avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Le syndicat annonce des actions sur les chantiers du bout du lac dès la semaine prochaine. «La SSE est en train de nous pousser vers un conflit assez dur, constate le secrétaire syndical. On se dirige vers une grande grève en Suisse, la plus grande que Genève ait connue dans le secteur du bâtiment.» ■

Hors de question de brader la santé des travailleurs

Unia et Syna refusent la flexibilisation du temps de travail des ouvriers de la construction réclamée par la Société suisse des entrepreneurs. Négociations bloquées

Sonya Mermoud

A peine renoué, que le dialogue entre Unia, Syna et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) est déjà rompu. Et pour cause. Pas question pour les syndicats d'accepter une flexibilisation totale du temps de travail. Une exigence formulée le 21 août dernier dans le cadre des pourparlers sur le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN) - qui arrivera à échéance à la fin de l'année - et l'avenir de la retraite à 60 ans, fragilisé par l'arrivée des baby-boomers. Discussion que les entrepreneurs, rappelons-le, ont boudée durant plus d'un an déjà avant de venir, mi-août, avec une nouvelle proposition de prime abord séduisante: l'acceptation de l'augmentation de 150 francs pour tous et le maintien de la retraite anticipée moyennant une hausse des cotisations des employés de 1,5 à 2%. Mais la contrepartie exigée se révèle

inadmissible pour Unia et Syna. «Il est hors de question que nous acceptions une déréglementation totalement irresponsable du temps de travail. La santé et la vie des travailleurs ne sont pas négociables», déclare Nico Lutz, responsable du secteur construction et membre du comité directeur d'Unia.

TRAVAIL SUR APPEL INADMISSIBLE

Pour le syndicaliste, l'exigence des entrepreneurs s'apparente, ni plus ni moins, à du travail sur appel. «Ils veulent pouvoir imposer aux salariés jusqu'à 200 heures supplémentaires et 100 heures négatives. En d'autres termes, il y a des jours où les employés ne travailleraient pas, puis ils pourraient être appelés à trimer 50 heures par semaine durant des mois», explique-t-il, qualifiant la proposition de la SSE «d'affront et de manque de respect envers les maçons qui travaillent dur». «Déjà aujourd'hui, le régime est trop flexible, 100 heures en plus étant autorisées. Les heures négatives en re-

vanche n'existent pas. Les maçons ont l'assurance de travailler 37,5 heures par semaine au minimum.» Les syndicats dénoncent aussi la volonté patronale de supprimer la protection en cas d'intempéries, en clair de décider comme ils l'entendent quand les ouvriers devront ou non travailler, avec les dangers que pourrait entraîner un tel fonctionnement. Ils s'opposent aussi à la proposition de baisser les salaires des employés en cas de changement de place de travail au-dessous des minima requis dans leur classe salariale. «C'est un véritable article de dumping. On pourrait engager sur les chantiers des maçons avec des dizaines d'années de pratique comme main-d'œuvre sans aucune expérience», s'indigne Nico Lutz. Sur la question de la retraite anticipée, si le collaborateur d'Unia estime que la SSE a fait un pas dans la bonne direction, il relève que la proposition veut encore une réduction des rentes de 5%. Et que ce sont les maçons qui devraient supporter l'ensemble des



Plus de 18 000 maçons avaient défilé à Zurich le 23 juin dernier pour s'opposer aux attaques contre leurs conditions de travail et leur retraite anticipée. Ils étaient prêts à poursuivre la lutte, par la grève si le faut.

coûts d'assainissement. Les syndicats ont fait une contreproposition sans réduction des rentes.

PATIENCE À BOUT

«La réponse des travailleurs est claire: une augmentation de salaire et la retraite à 60 ans ne servent à rien si c'est pour tomber malade en raison de journées de travail encore plus longues ou pour devenir invalide avant de pouvoir poser définitivement les outils.» Et Nico Lutz de rappeler qu'aujourd'hui déjà la pression se révèle énorme dans la construction. Que les journées de labeur, par forte chaleur, durent trop longtemps. «Il est possible dans des cas exceptionnels de tra-

vailler jusqu'à 12 heures par jour. Et la nouvelle proposition des patrons devrait devenir la norme!»

A ce stade, Unia et Syna demandent aux entrepreneurs de revenir à la table des négociations. Si le blocage persiste ou en cas de maintien de leur requête, ils rappellent d'ores et déjà à leurs interlocuteurs le résultat du vote mené sur les chantiers: en l'absence d'une solution négociée, 93% des maçons se sont prononcés en faveur d'une grève. Et leur patience serait à bout. Autant dire que l'automne pourrait de révéler chaud dans le secteur... ■

Textes Jiyana Tassin
Photos Neil Labrador

Perdeau au milieu du village de Gimel (VD), à l'orée des bois, se cache, en contrebas de la route de Longirod, l'école Shanju. Dissimulée derrière un pâté de maisons, la petite école se fond dans la nature qui l'entoure. Entre caravanes et chevaux, le cadre est idyllique pour quiconque aime la tranquillité. Le 30 juin dernier, en soirée, les deux manèges (intérieur et extérieur) ont accueilli la troupe de Shanju pour une présentation de son travail. Équilibriste. Voltige. Travail avec des tissus et acrobaties au sol. Empreints de poésie, les numéros se sont enchaînés telles des peintures aux couleurs tantôt sombres puis lumineuses. Point fort de la représentation: une fusion entre hommes et chevaux.

ÉCOUTE DE L'ANIMAL

Ce doux mélange, c'est la marque de fabrique de l'école Shanju dirigée par Shantih Breikers et Judith Zagury. Fondée il y a dix-sept ans, elle compte une centaine d'élèves et organise des cours d'acrobatie, d'aérien et d'équitation pour les jeunes. Des stages, pour les enfants de 5 à 14 ans, sont également proposés tout au long de l'année durant les vacances scolaires. Shantih Breikers s'occupe des cours de cirque et sa compagne de ceux d'équitation. Une approche d'ailleurs toute particulière de celle-ci puisqu'elle se base sur le contact et l'écoute de l'animal. «On n'a jamais voulu imposer une vision quelconque dans nos spectacles ou à nos élèves, mais plutôt partager notre vécu avec les chevaux», explique le responsable. Pour lui, le cirque est un style de vie plutôt qu'une technique artistique et c'est ce qu'il tente de transmettre à ses élèves. «Je ne vais pas donner un cours de jonglage pour former des jongleurs», ajoute-t-il encore. La démarche porte sur le partage de ses connaissances, l'observation et le respect des autres et des bêtes. Quant à sa méthode de travail, elle est vite résumée: il n'en a pas! Pour ce Parisien arrivé en Suisse il y a une vingtaine d'années, chaque leçon s'improvise en fonction de ses interlocuteurs. «Je ne prépare jamais mes cours à l'avance. Pour moi, la préparation tue l'observation.» Un fonctionnement qu'il affirme avoir mis en place avec l'expérience.

UN PARCOURS UNIQUE

Vivant sur le lieu même du cirque à Gimel, la famille fait partie intégrante du décor. Entre une petite fille de 10 ans, leurs vingt chevaux, deux chiens, deux chèvres, un mouton et une quinzaine de poules, Shantih Breikers et sa femme ont de quoi s'occuper. Leur fille, Baladine, est déjà passionnée par les chevaux et le cirque. Elle prend d'ailleurs des cours avec les autres élèves presque tous les jours. «Nous la laissons libre de ses choix mais j'avoue que, vu l'endroit où l'on vit, c'est un soulagement qu'elle aime ça!» raconte le père en souriant.

C'est grâce aux chevaux que Shantih Breikers découvre le cirque à 14 ans à l'école Fratellini à Paris, une des premières écoles de cirque en Europe. N'ayant jamais vu de spectacles de ce genre pendant son enfance, le jeune Parisien tombe amoureux de cet art et cette nouvelle passion l'amène au Centre national des arts du cirque (CNAC) à Châlons-en-Champagne en France où il fait ses premiers pas en tant que professionnel, à seulement 16 ans. Il y vit les prémisses d'une carrière de circassien qu'il mènera par la suite pendant six ans aux côtés de Baratabas au Théâtre Equestre Zingaro. Il y réalise plusieurs spectacles en tant que cavalier acrobate/voltigeur. Mais le jeune homme d'alors estime sa formation incomplète et décide de peaufiner son apprentissage dans la danse. «Le travail d'équilibre ainsi que celui rythmique et musical propre à cette discipline est en fait assez proche de celui effectué avec les chevaux.» Il entre ensuite à l'école Rudra-Béjart à Lausanne. Il collabore avec la compagnie puis, sa formation de danseur professionnel acquise, il la quitte deux ans plus tard. Il prend en parallèle plusieurs cours au sein de la compagnie de Pina Bausch mais, après une blessure au genou, il ne peut continuer de pratiquer son art à haut niveau. Au même moment, on lui propose de reprendre un lieu à Ecublens où il pourra lancer sa propre école de cirque. Il

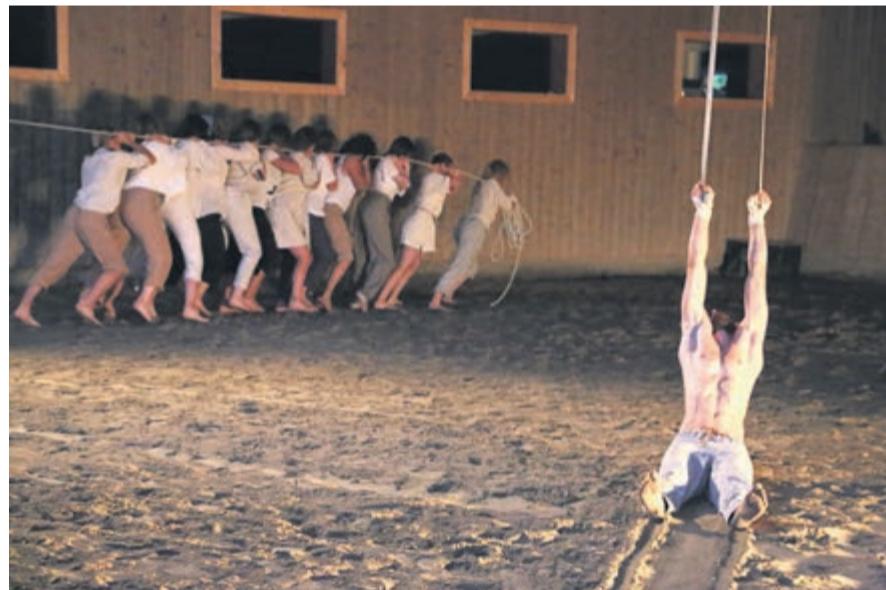


Un tableau sensuel entre cheval et acrobate.

L'ÉCOLE QUI MURMURE À L'OREILLE DES CHEVAUX

Une approche entre chevaux, arts du cirque et humains. C'est ce que propose l'école Shanju, engagée dans une démarche hors du commun.

Visite



La troupe tire les ficelles d'un numéro à la vision hypnotique.



Entre touches d'humour et acrobaties, un numéro exécuté par Vincent et Dariouche.

accepte. L'aventure démarre... en musique aussi.

HARMONIE MUSICALE

Il suffit de voir quelques spectacles de la troupe pour comprendre l'importance de la musique dans les représentations. «L'origine de mes créations provient très souvent de musiques que j'entends et qui me font penser à une

personne ou à un cheval», précise Shantih Breikers qui s'occupe de la sélection musicale dans les spectacles. «Il est pour moi difficile de me limiter à un seul groupe, car j'ai besoin de quelque chose de très polyvalent mêlant différents styles», souligne le directeur. Cette harmonie de la musique, Shantih Breikers la recherche aussi avec les animaux. Il essaie de sortir de cette vi-

sion des chevaux utilisés comme des objets ou des instruments. «On travaille en les observant. C'est une approche commune dans le temps», explique-t-il. Une démarche exigeante. «Pour faire du cirque dans cet esprit, il faut être capable de s'investir totalement, de renoncer à son confort.» ■

Plus d'informations: www.shanju.ch



L'originalité au rendez-vous...



Au micro, Judith Zagury, directrice, aux côtés de deux élèves.

LA TROUPE, UNE GRANDE FAMILLE

Deux élèves de la troupe Shanju livrent leur impression sur l'école

DARIOUCHE, 26 ANS, ÉTUDES UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE DE LA DURABILITÉ

C'est en travaillant sa souplesse sur un tapis de gym que Dariouche raconte ses débuts au cirque Shanju. «Je suis là depuis l'ouverture de l'école! Mes parents étaient très proches de Shantih et Judith et c'est eux qui m'ont poussé à commencer quand j'étais petit.» Elève depuis seize ans au sein de l'école, il connaît bien les directeurs et considère la troupe comme sa deuxième famille. Spécialiste des acrobaties au sol, il explique, entre deux grands écarts, qu'il a d'abord commencé par toucher à tous les arts proposés avant de se spécialiser. En plus, le circassien prend encore des cours de théâtre avec Judith et d'autres de danse en dehors de l'école. Mais il ne rêve pas d'en faire son métier. «Je travaille avec des gens que j'aime, pour le plaisir.» Pour Dariouche, le fait que les personnes de la troupe n'aient pas que le cirque dans leur vie se remarque dans leurs spectacles. «On ne joue pas nos vies sur scène. On a plus de fraîcheur.» Pour lui, l'avenir du cirque se trouve dans la polyvalence et la pluralité. «Je pense qu'il ne faut pas avoir de spécialités, il faut essayer plein de choses en mêlant plusieurs disciplines.» Il affirme encore que le cirque comporte différents avantages au quotidien: il lui permet de se sentir mieux dans son corps, de mieux connaître sa musculature et ses limites.

JULIE, 20 ANS, ÉTUDES UNIVERSITAIRES EN LETTRES

C'est dans une petite yourte que Julie explique son rapport au cirque Shanju: «J'avais 6 ans quand mes parents sont tombés sur une émission qui parlait de l'école Shanju. Moi ce qui m'intéressait c'était surtout les chevaux, alors ils m'ont inscrite à un stage et j'ai adoré. Ça fait quatorze ans maintenant.» Cette année a été un peu compliquée pour Julie qui a dû gérer ses études et ses deux passions, le cirque et la danse. «Depuis qu'ils ont déménagé à Gimel, je ne viens plus qu'une fois par semaine.» Spécialisée dans les aériens, le tissu en particulier, la jeune femme définit l'école comme un laboratoire: «On expérimente beaucoup et on touche à tout. C'est une perpétuelle recherche de nouveaux terrains artistiques. Ce n'est vraiment pas un cirque traditionnel.» Elle ajoute que la réflexion sur les rapports hommes-chevaux est très importante chez Shanju. «Le travail avec les animaux est très controversé et c'est intéressant de réfléchir à la question: comment collaborer éthiquement avec un cheval?» Sa profession? Julie l'imagine dans un mélange de cirque et de danse. Elle part d'ailleurs l'année prochaine pour une formation de danseuse en Israël. ■